

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY2003I

**Titre long** Introduction à la psychométrie

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Hiver 2024

**Horaire** Mardi 8h30 à 11h30

**Mode de formation** Hybride

**Site StudiUM** -

**Description courte et  
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Noëlla Bewa, PhD

**Coordonnées** [noella.bewa@umontreal.ca](mailto:noella.bewa@umontreal.ca)

**Disponibilités** Sur rendez-vous

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** À déterminer

**Coordonnées** À déterminer

**Disponibilités** À déterminer

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

La psychométrie est la science de la mesure en psychologie. Grâce à cette discipline, il est possible de concevoir et d'utiliser des tests mesurant une variété de concepts, dont des aspects plus intangibles comme la personnalité ou les habiletés cognitives. Durant leur carrière, les psychologues de toutes disciplines seront portés à utiliser des tests, ou même à en élaborer. Ainsi, ce cours a une visée théorique et pratique, soit d'amener l'étudiant à comprendre les principes de base de la conception et de l'utilisation des tests en psychologie.

### Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure :

- de comparer plusieurs méthodes et instruments d'évaluation psychométriques
- d'expliquer les notions provenant d'un ensemble de théories employées en psychométrie
- de mettre en application les principes psychométriques pour juger de la qualité d'un instrument par sa fiabilité, sa validité et son utilité
- d'utiliser les six étapes de création d'un instrument de mesure en psychologie

### Compétences développées

Évaluation

Recherche

Éthique et déontologie

### Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux

Travaux et exercices pratiques

Ateliers

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-09	Introduction du cours Explication des modalités d'évaluation Atelier normes APA		<b>Répondre au questionnaire de composition des équipes</b> Avant le 16 janvier
Cours 2 2024-01-16	Modèle de la cible Étape 1 : Usage anticipé		Chapitre 1 (p.4-13) Document sur StudiUM
Cours 3 2024-01-23	Étape 2 : Conceptualisation		Chapitre 5 (p.101-116)
Cours 4 2024-01-30	Étape 3 : Élaboration		Chapitre 6 (p. 140-149) et chapitre 4 (p. 74)
Cours 5 <b>En ligne</b> 2024-02-06	Les tests de personnalité		Chapitres 12 et 14
Cours 6 <b>En ligne</b> 2023-02-13	Les théories et tests d'intelligence	<b>Remise du jalon (10%)</b> Avant le 13 février 23h59	Chapitre 7, chapitre 8 (p. 204-205) et chapitre 9 (p. 242-245)
<b>Examen intra (30%)</b> 2024-02-20		Passation du questionnaire (temps 1)	
Cours 7 2024-02-27	Étape 4 : Stabilité		Chapitre 4
2023-03-05	<b>Période d'activités libres</b>	Passation du questionnaire (temps 2)	
Cours 8 2023-03-12	Étape 5 : Congruence		Chapitre 5 (p. 111-120 et p. 124-131)

Cours 10 2024-03-19	Sorties SPSS Temps pour le travail	Exercices sorties SPSS	
Cours 11 <b>En ligne</b> 2024-03-26	Étape 6 : Usage recommandé Traduction d'instruments		Chapitre 3
Cours 12 2024-04-02	Inventaires d'intérêt professionnels Séance de travail en classe		Chapitre 15 (p. 374- 388)
Cours 13 2024-04-09	Déontologie en psychométrie Révision pour l'examen	<b>Remise du travail final 30%</b> Avant le 9 avril 23h59 via Studium	Chapitre 16 (p. 395- 410)
2024-04-16	<b>Période d'activités libres</b>		<b>Évaluation par les pairs</b> Avant le 16 avril 23h59
<b>Examen final 30%</b> 2024-04-23			

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Justesse des réponses	2024-02-20	30%
Examen en classe	Justesse de réponses	2024-04-23	30%
Remise de travail en ligne	Recherche pertinente d'information Agencement logique des idées Respect des règles des consignes et des échéances Qualité de la langue	2024-02-13	10%
Remise de travail en ligne	Recherche pertinente d'information Agencement logique des idées Respect des règles des consignes et des échéances Qualité de la langue	2024-04-09	30%

## Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux                      StudiUM

Matériel autorisé aux examens        Aucun

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

**Documents**                      **Manuel non obligatoire, mais fortement recommandé :**  
Hogan, T., Parent, N. et Stephenson, R. (2017). Introduction à la psychométrie (2e éd.).  
Montréal : Chenelière Éducation.

**Équipement (matériel)**        Notes de cours, plan de cours, consignes des travaux, etc. disponibles sur Studium la veille  
du cours au plus tard.

### Ressources complémentaires

**Documents**                      Certains articles scientifiques et autres ressources complémentaires seront déposés sur  
Studium au cours de la session.

#### Sites Internet

**Guides**                              Citer selon les normes de l'APA : <http://bib.umontreal.ca/citer/apa>

#### Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

**Politique de retard des travaux** L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Soutien aux étudiants en situation de handicap

**Mesures d'accommodement**

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.  
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2024-01-23

**Date limite d'abandon** 2024-03-15

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

**Tous les ateliers des Services à la vie étudiante** <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

**Bureau du français dans les études** <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

**Aide à l'apprentissage** <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

**Citer ses sources – styles et logiciels (guide)** <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

**Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM** <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

**Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude** <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

**Tout sur le plagiat** <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

**Bureau du respect de la personne** <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.